Enerplan
Syndicat des professionnels de l'énergie solaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 novembre 2026

Le plan d'action national pour la chaleur solaire est bienvenu, les moyens doivent être mis en cohérence avec l'ambition affichée

Le Gouvernement a lancé le plan d'action national pour la chaleur solaire, afin d'accélérer son développement. Ce plan doit contribuer à l'atteinte des objectifs de la 3e programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE-3) pour la chaleur solaire, qui sont de 6 TWh en 2030 et de 10 TWh en 2035. Tendre vers l'objectif 2030 nécessite de doubler chaque année le rythme d'installation de capteurs solaires thermiques.

Pour accompagner cette accélération, le plan d'action élaboré avec l'ADEME, ENERPLAN et les acteurs de la filière au premier semestre 2025, prévoit de lever les principaux freins en agissant sur 5 axes pour changer d'échelle :

- Mieux adapter le cadre réglementaire
- Accompagner les porteurs de projets et la filière industrielle
- Développer les compétences
- Développer des outils pour accélérer les projets
- Renforcer la communication et la visibilité de la filière

La filière française du solaire thermique est créatrice d'emplois et de valeur, avec une industrie compétitive et exportatrice. ENERPLAN, qui la représente salue la publication de ce plan d'action et appelle à sa mise en œuvre sans délai.

Le syndicat rappelle par ailleurs qu'il est indispensable que les moyens de soutien au marché soient mis en cohérence avec l'ambition affichée. Ainsi pour résidentiel, nous appelons à revoir la bonification des Certificats d'Economie d'Energie pour les procédés solaires thermiques, qui doit être au même niveau que celle pour les pompes à chaleur. Concernant le marché du collectif et des grandes installations pour l'industrie et les réseaux de chaleur, la refonte des critères de priorisation du fonds chaleur devra préserver une aide forfaitaire en guichet pour les installations en deçà d'1 MW. Pour les grandes installations de plus d'1 MW, il est indispensable

de prévoir un allotissement du volume appelé pour les solutions renouvelables sans combustion.

« *La chaleur solaire est une solution stratégique : pour le pays, elle renforce notre souveraineté énergétique, crée des emplois non délocalisables et répond à l'urgence climatique ; pour les Français, elle améliore la qualité de l'air en produisant sans combustion, sécurise leurs besoins énergétiques et protège durablement leur pouvoir d'achat face à la hausse des prix des énergies. Nous saluons ce plan d'action qui ambitionne enfin de lever les freins au déploiement de la filière. Parmi les cinq axes de travail, la priorité doit désormais porter sur l'équité des aides avec les pompes à chaleur sur les CEE, la pérennisation du Fonds Chaleur, et la valorisation du solaire thermique à sa juste valeur, tant dans les études économiques que dans la réglementation et la communication auprès du grand public.* » déclare Olivier Godin Vice-Président d'Enerplan en charge de la chaleur solaire.

« *Le solaire thermique est une énergie du temps long : elle occupe du foncier, elle se planifie, et elle livre une chaleur à prix stable pendant vingt-cinq ans. Le plan d'action pose enfin un cadre adapté à cette réalité, et nous en saluons la publication. Il doit permettre de lever des freins réels sur la réglementation et la visibilité de la filière ; il doit maintenant s'accompagner de moyens à la hauteur de l'ambition. La refonte annoncée du Fonds Chaleur est l'occasion d'adapter le mécanisme aux grandes installations : des soutiens lisibles et durables, et une possible restitution des aides si le prix du gaz augmente. C'est à cette condition que la chaleur solaire, locale, sans bruit et sans particules fines, pourra changer d'échelle.* » déclare Pierre Delmas, Vice-Président d'Enerplan pour les grandes installations de solaire thermique

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire
ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).
Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.
Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.
www.enerplan.asso.fr